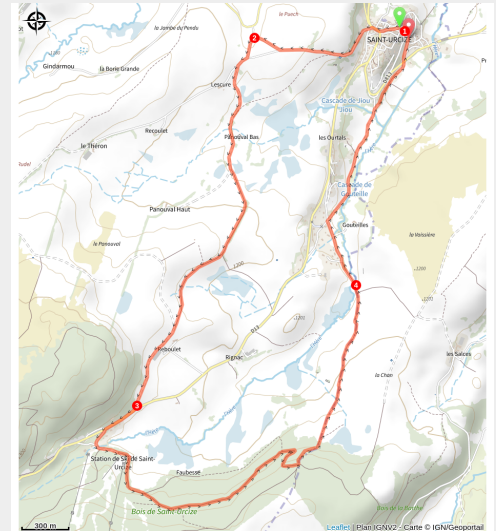


Saint-Urcize: du village à la station - Trail n°21

PNR_AUBRAC



Chemin à travers pâturages (© M. Sagnes - Département de la Lozère)



Une magnifique boucle nature, qui relie le joli village de Saint-Urcize à sa petite station de ski.

Entre bois et pâturages, 10 kilomètres de plaisir à gambader sur chemins et sentiers de ce beau territoire de l'Aubrac. Une boucle accessible à tous.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 1 h 15

Longueur : 9.4 km

Dénivelé positif : 219 m


Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

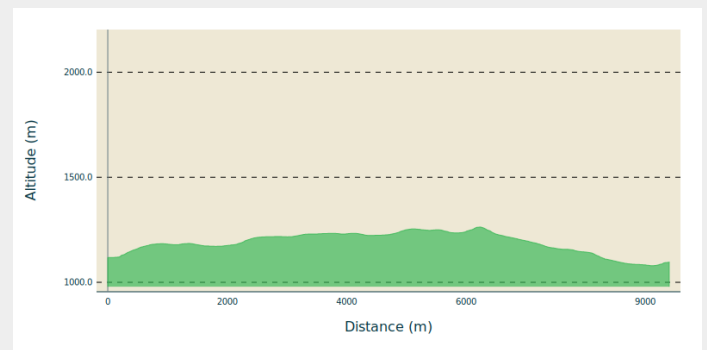
Départ : Saint-Urcize

Arrivée : Saint-Urcize

Balisage :  Lozère Trail Nature

Communes : 1. Saint-Urcize
2. Recoules-d'Aubrac

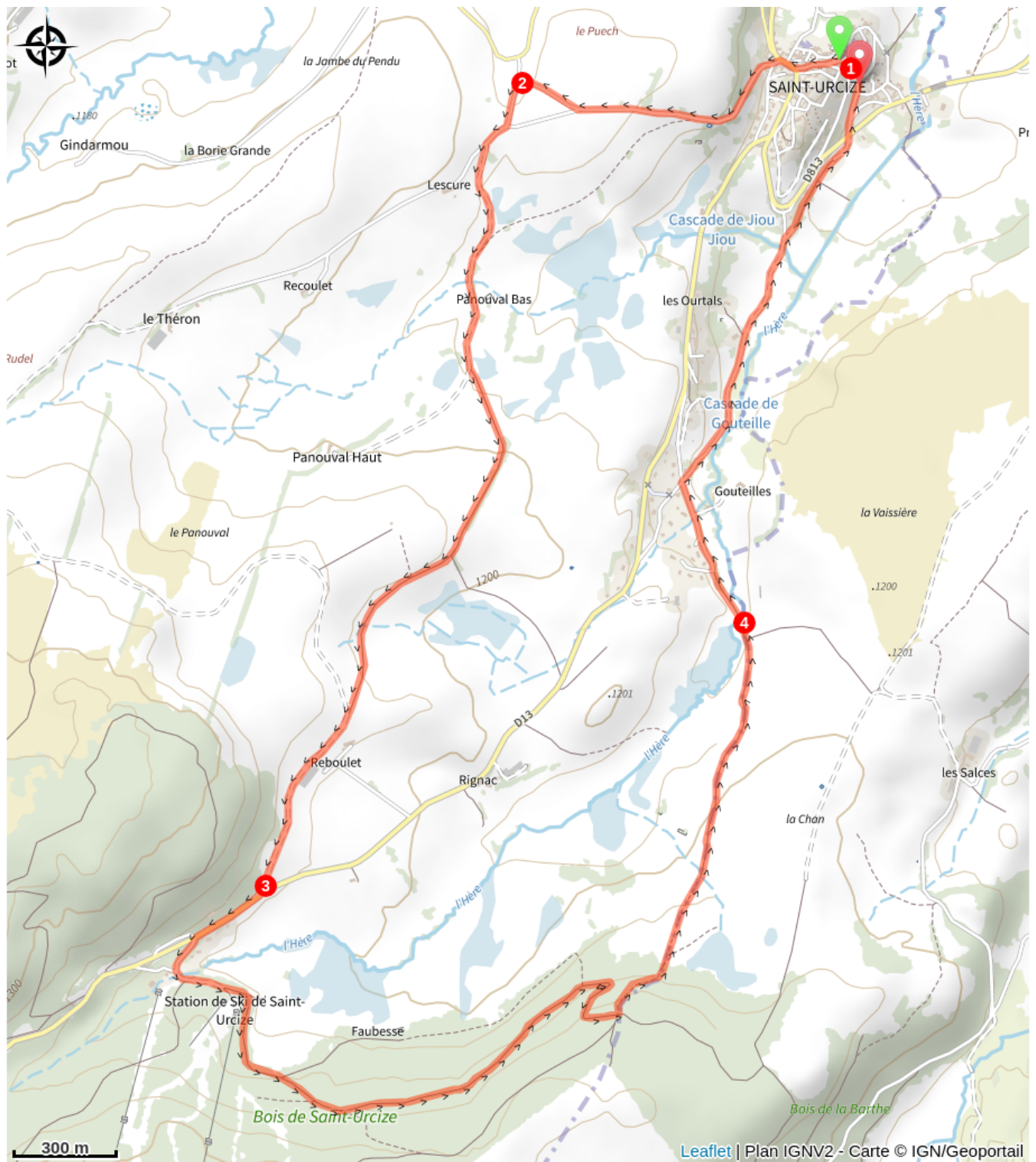
Profil altimétrique



Altitude min 1079 m Altitude max 1263 m

1. Depuis la place de la mairie, traversez Saint-Urcize cap à l'Ouest.
2. A l'intersection, prendre direction Panouval. La route va rapidement laisser place à un chemin qui monte gentiment à travers les estives. Le passage derrière la ferme de Reboulet sonne la fin de cette douce et magnifique ascension.
3. Empruntez la route un court instant en direction de la station puis bifurquez à gauche sur une piste du domaine nordique. De là commence une chouette aventure nature dans les bois de Saint-Urcize, sur des chemins bien vallonnés.
4. Traversez la petite rivière de l'Hert puis prendre à droite au niveau des premières maisons. Continuez sur ce petit chemin jusqu'à Saint-Urcize.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Traversées de propriétés privées, chiens interdits, même tenus en laisse.
Itinéraire non praticable de mi-novembre à début mai, enneigement, ainsi que par temps de brouillard.

Suivre le balisage.

Respecter la nature :

- ne rien jeter sur le chemin,
- ne rien emporter de ce qui appartient à la nature,
- ne jamais s'écarter des chemins balisés,
- si besoin, effectuer ses besoins naturels loin des cours d'eau,
- montrer l'exemple en récupérant les déchets abandonnés par d'autres,
- respecter les mesures environnementales spécifiques aux zones naturelles traversées.

Respecter autrui :

- respecter les agriculteurs en refermant systématiquement barrières,
- respecter les autres usagers des sentiers -en période de chasse, soyez vigilant, mais pas stressé,
- si vous croisez des personnes en difficultés, entraide et solidarité sont les mots clefs,
- prévenir la collectivité si un problème est rencontré sur le sentier.

Se respecter :

- bien évaluer son niveau sportif et la difficulté de l'itinéraire avant de partir,
- se munir des réserves en eau et nourritures adéquates,
- être vigilant lors des passages sur routes,
- regarder les prévisions météorologiques, et se vêtir en conséquence,
- il est recommandé d'emporter son téléphone portable.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking en face de la Fontaine de Grégoire, Saint-Urcize

Lieux de renseignement

**Les Pays de Saint-Flour - Bureau de
Saint-Urcize**

Tel : 04 71 23 21 03

Source



Saint-Flour Communauté

<https://saint-flour-communaute.fr/>